

Règlement du Triathlon de Châteauneuf-La-Forêt

La manifestation qui se tiendra le samedi 29 et le dimanche 30 mai 2021 est organisée par Briance Roselle Aventure (association loi 1901)

Programme des 2 journées :

Samedi 29 mai :

13h30 : Triathlon 6/9 ans (50m de natation/1km de vtt/500m de course à pied) en individuel : accessible aux enfants nés en 2012, 2013, 2014 et 2015. Ouvert aux licenciés FFtri et non-licenciés.

13h50 : Triathlon 10/13 ans (150m de natation/2.5km de vélo (vtt)/1km de course à pied) en individuel, accessible aux enfants nés en 2008, 2009, 2010 et 2011. Ouvert aux licenciés FFtri et non-licenciés.

15h: Triathlon XS (350m de natation/8km à vélo sur route/2.5km de course à pied) en individuel ou en relais: accessible à partir de la catégorie Benjamin (nés en 2009 et avant). Ouvert aux licenciés FFtri et non-licenciés.

16h30 : Remise des récompenses des Triathlons jeunes et XS

16h45 : Triathlon S en contre la montre par équipe de 3 à 5 équipiers (750m de natation/20km de vélo/5km de course à pied). Accessible à partir de la catégorie cadet (nés en 2005 et avant). Ouvert aux licenciés FFtri et non-licenciés.

19h : Remise des récompenses du contre la montre par équipe

Dimanche 30 mai

10H00 : Triathlon S (750m de natation/20km de vélo/5km de course à pied) en individuel ou en relais, accessible à partir de la catégorie cadet (nés en 2005 et avant) en individuel et à partir de minimes en relais. Ouvert aux licenciés FFtri et aux non-licenciés.

10h10 : Triathlon M (1500m de natation/40km à vélo sur route/10km à pied) en individuel ou en relais. Accessible à partir de la catégorie Junior (nés en 2003 et avant) pour la course en individuel et à partir de cadet pour les relais. Ouvert aux licenciés FFtri et non-licenciés.

13h45 : Remise des Récompenses S et M suivi d'un pot de l'amitié

Art 1 : Conditions d'accès

Les différentes épreuves du week-end sont ouvertes à toutes les personnes licenciées de la Fédération Française de Triathlon, ainsi qu'aux non licenciés qui auront pris un pass compétition (valable sur la journée) à retirer en même temps que les dossards et sur présentation impérative d'un certificat médical de non contre-indication à **la pratique du triathlon en compétition de moins d'un an.**

Pour les relais, les licenciés des fédérations suivantes sont dispensés de certificat médical :

- Licenciés FFN qui courent la partie natation,
- Licenciés FFC qui courent la partie vélo,
- Licenciés FFA qui courent la partie pédestre
- Licenciés Ufolep dans la discipline effectué lors du triathlon avec mention compétition

Art 2 : Inscriptions

Les inscriptions se feront par internet sur le site du chronométreur de l'épreuve : « Espace Compétition ». Le paiement se fera directement lors de l'engagement sur internet, par carte bancaire.

Toute inscription sur place sera majorée de 3 euros sous réserve de place disponible.

Art 3 : Date limite d'inscription

Tous les engagements devront être réalisés sur internet avant le mercredi 26 mai 2021.

A noter qu'à partir du 1^{er} avril 2021 un tarif majoré sera appliqué sur les formats S en Clm par équipe, S en individuel et relais et M en individuel et relais

Art 4 : Droit d'inscriptions

- **Triathlon XS** en individuel : 10€ pour les licenciés FFTri + 2€ pour les non licenciés pour s'acquitter du pass compétition. En relais 12€ pour l'équipe + 2€ par non licenciés FFTri
- **Triathlon S** en individuel : 20€ pour les licenciés FFTri + 5€ pour les non licenciés pour s'acquitter du pass compétition. En relais 30€ pour l'équipe + 2€ par non licenciés FFTri .
Une majoration de 5euros sera appliqué en individuel et 5 euros par relais à partir du 1^{er} avril.
- **Triathlon Jeunes :**
 - 6/9 ans : 1€ pour les licenciés FFTri + 2€ pour les non licenciés (pass compétition)

- 10/13 ans : 2€ pour les licenciés FFTri + 2€ pour les non licenciés (pass compétition)

Triathlon M en individuel : 35€ pour les licenciés FFTri + 20€ pour les non licenciés pour s'acquitter du pass compétition. En relais 45€ pour l'équipe + 2€ par non licenciés FFTri. **Une majoration de 5euros sera appliqué en individuel et 5 euros par relais à partir du 1^{er} avril.**

- **Triathlon S en contre la montre par équipe :** 20euros par équipier pour les licenciés FFTri +5euros pour les non licenciés pour s'acquitter du pass compétition.
Une majoration de 2euros par équipier sera appliquée à partir du 1^{er} avril.

Art 5 : retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectuera le samedi 29 mai à partir de 12h30 sur place à l'esplanade du lac de Châteauneuf-la-forêt. Il sera possible de retirer son dossard pour les courses de dimanche le samedi à partir de 16h30 et dimanche matin à partir de 8h.

Art 6 : Déroulement des épreuves

Toutes les courses du week end sont soumises à la réglementation de la FFTri en vigueur cette année. Les participants seront donc tenus de respecter le briefing de course et les consignes des arbitres présents.

Art 7 : Echauffement

Les concurrents auront la possibilité de s'échauffer dans le lac et sur la route avant le début du triathlon XS le samedi l'après-midi et avant le triathlon S le dimanche matin. Une fois la compétition débutée, il sera

possible de s'échauffer sur le circuit vélo uniquement dans le sens de la course.

Art 8 : Natation

La partie natation des différentes épreuves se déroulera dans le lac de Châteauneuf-la-forêt. L'échauffement pourra se faire dans le lac à condition de ne pas gêner les épreuves en cours. Le départ natation s'effectuera sur la plage entre 2 flammes.

Le port de la combinaison néoprène sera autorisé en fonction de la température de l'eau (règlementation FFTri). Attention si la température de l'eau est en dessous de 16° la combinaison néoprène devient obligatoire (règlementation FFTri). Le port du bonnet de bain est obligatoire pendant la partie natation.

Attention la natation peut être annulée en cas de température trop basse (cf règlementation FFTri), l'épreuve deviendrait donc, un duathlon.

Art 9 : Partie Cycliste

La course cycliste se déroulera sur route sur un circuit de 3km pour le triathlon XS et sur un circuit de 20km pour le triathlon S en clm par équipe S et M. La route sera ouverte à la circulation dans les 2 sens de la course pour les circuits vélo XS, S et M. Vous devrez donc faire attention à respecter le code de la route, notamment sur la D12, D15 et D16. Chaque concurrent devra respecter la règlementation FFTri. Le drafting (aspiration/abri) est interdit sur l'ensemble des courses. Tout contrevenant à cette règle se verra pénalisé.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire. Le jet de déchet est interdit sur la chaussée et tout contrevenant à cette règle sera immédiatement mis hors course s'il ne peut réparer son erreur.

La partie cycliste des épreuves jeunes se déroule en quasi totalité sur chemin, le vtt est donc impératif.

Art 10 : Partie Pédestre

La course à pied se déroulera autour du lac sur chemin et zone enherbée sur un circuit de 2.5km.

Pour les courses enfants des boucles spéciales sur herbe et sur chemin seront mises en place.

Art 11 : Parc à vélo

Il sera situé sur le parking de l'esplanade du lac de Châteauneuf-la-forêt. Les participants pourront rentrer leurs matériels avant les courses sous contrôle des arbitres. L'ouverture du parc à vélo aura lieu entre 1h30 et 30min avant le départ des courses, suivant les horaires indiqués sur le programme des courses diffusé sur le site internet du club.

Art 12 : Classements

Triathlon jeunes, XS, S clm par équipe, S et M: le classement sera déterminé en fonction du temps réalisé par les participants à l'issue de la course. Chronométrage avec système de puces.

Art 13 : Remise des récompenses

Pour les triathlons XS et jeunes se déroulant le samedi après-midi, elle aura lieu aux alentours de 16H30 devant l'esplanade du lac.

Un podium scratch masculin et féminin récompensera le triathlon XS. Les podiums benjamins et Minimes masculins et féminins seront également récompensés
Un podium récompensera les relais du XS.

Le podium du S en contre la montre par équipe aura lieu à 18h45.

Les 5 premières équipes au scratch seront récompensées ainsi que les 3 premières équipes mixtes (d'après la réglementation FFTri en vigueur) et 3 premières équipes féminines. Cette course donne lieu à la grille de prix suivante :

1^{er} equipe scratch: 240 euros

2^{eme} equipe scratch: 200 euros

3eme equipe scratch: 160 euros

4eme equipe scratch 120 euros

5eme equipe scratch 80 euros

1ere equipe mixte 140 euros

2eme equipe mixte 100 euros

3eme equipe mixte 60 euros

1ere equipe feminine 140 euros

2eme equipe feminine 100 euros

3eme equipe feminine 60 euros

A noter: la grille de prix sera distribuée si au moins 10 équipes sont alignées au départ de l'épreuve dans leurs catégories respectives.

Le podium du S et M aura dimanche à 13h45

Un podium scratch masculin et féminin récompensera le triathlon S. Les premiers de chaque catégorie (de cadet à vétéran) masculin et féminin seront également récompensés.

Un podium scratch masculin et féminin récompensera le triathlon M. Les premiers de chaque catégorie seront également récompensés.

Sur chacune des courses S et M un podium scratch récompensera les 3 premiers relais ainsi que la première équipe féminine et la première équipe mixte hors scratch.

Art 14 : Repas

Il sera possible de dîner sur place le samedi soir lors d'une pasta party. La réservation préalable se fera lors de l'inscription auprès de Briançe Roselle aventure avant le 24 mai . Le prix de 12€ par adultes et de 7 € pour les moins de 12 ans sera réglé lors de l'inscription via le site du chronométrateur.

Art 15 : parkings participants

Des zones de stationnement seront à disposition des participants afin de ne pas entraver la circulation et gêner l'épreuve. Attention, tout véhicule stationné sur le parcours pourra être déplacé pour des raisons de sécurité.

Art 16 : Annulation

En cas d'annulation ou de raccourcissement des circuits dû à une décision préfectorale, aucun remboursement des sommes perçues ne pourra avoir lieu. En effet, l'organisation a engagé des frais importants pour mettre en place cette journée.

Si l'annulation de l'épreuve est due à la crise sanitaire actuelle, les inscriptions seront intégralement remboursés (frais internet de 1 à 2 euros déduits par le chronométrateur).

Art 17 : Propreté

Des zones de propreté seront mises en place sur la partie pédestre. Tout jet de déchet doit se faire dans ces zones. Tout contrevenant à cette règle sera immédiatement pénalisé.